

Questions orales

Disons que j'ai suggéré cette idée officieusement et d'autres façons.

M. Broadbent: Au premier ministre Hatfield?

M. Trudeau: Non, pas à M. Hatfield directement, monsieur l'Orateur. Mais l'honorable représentant devrait déduire de ma réponse que j'ai exprimé le vœu que les premiers ministres le fassent, et j'ai parlé dans ce sens à au moins deux d'entre eux.

M. Broadbent: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Afin qu'on étudie cette proposition avec le sérieux qu'elle mérite, le premier ministre ne convient-il pas, qu'à ce moment précis de notre histoire, il serait souhaitable que lui-même, à titre de chef du gouvernement fédéral, communique avec le premier ministre Hatfield, qui sera le président de la conférence, pour lui demander d'envisager une consultation avec les autres premiers ministres dans le but d'étudier la possibilité d'inscrire cette question importante au programme de la conférence prévue pour le mois prochain? Je pose cette question parce qu'au cours des dernières 48 heures, divers chefs de gouvernements provinciaux représentant différents partis politiques du Canada se sont montrés prêts à discuter sérieusement de cette question.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois que le chef du NPD veut faire une suggestion constructive, et en fait, il cherche à obtenir les mêmes résultats que moi. Il s'agit en réalité de savoir si le meilleur moyen d'atteindre ces résultats, c'est encore que le premier ministre fédéral demande à ses homologues provinciaux d'inscrire quelque chose à l'ordre du jour. A mon avis, ce n'est pas la bonne façon de procéder. Ce qui importe, c'est que des discussions comme celles-là aient lieu, et j'ai pris certaines mesures pour m'assurer qu'elles auront lieu, si les provinces le désirent. Cependant, le député sait que les provinces sont assez jalouses de leur juridiction en matière d'éducation, et je trouve que je serais mal venu de proposer ou de demander au président de la conférence, voire d'exiger de lui, certaines choses. L'important, c'est que les premiers ministres provinciaux qui participeront à cette conférence formulent des propositions de ce genre, et j'invite fortement le chef du NPD à les communiquer au moins aux premiers ministres Schreyer et Blakeney.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE CONTINUE À SOUTENIR QUE CERTAINS JOURNALISTES SONT SÉPARATISTES ET DÉFORMENT LES NOUVELLES

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, ma question s'adresse également au très honorable premier ministre.

Étant donné les graves accusations qu'avaient portées le très honorable premier ministre et quelques-uns de ses ministres contre les journalistes de la Société Radio-Canada à propos de leurs tendances séparatistes, et étant donné la négation de ces faits dans le rapport du CRTC déposé récemment, le premier ministre dirait-il à la Chambre si, lui-même et les membres de son cabinet qui sont en cause continuent à soutenir que les

[M. Trudeau.]

journalistes employés de Radio-Canada sont séparatistes et qu'ils biaisent l'information afin de favoriser leur option constitutionnelle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne sais pas si le député de Champlain pose la question dans le but de se créer du crédit politique, et je ne l'accuse pas de cela, mais je ne peux que lui rappeler que son regretté chef, M. Réal Caouette, à plusieurs reprises à la Chambre, a dénoncé les tendances séparatistes et autres de Radio-Canada. Je pense que le député a la mémoire trop courte et il devrait avoir plus de respect pour la mémoire de son chef.

M. Matte: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je ne demandais pas ce que mon ex-chef pensait, je demande ce que le premier ministre pense, alors je crois qu'il devrait prendre la précaution de répondre à nos questions. Dans ma question supplémentaire, je lui demanderai s'il admet qu'il peut y avoir d'autres conceptions de l'unité canadienne que la sienne propre?

M. Trudeau: Monsieur le président, si le député veut savoir ce que je pense, il n'a qu'à lire ce que j'ai répondu tout au cours de la semaine dernière. On m'a posé chaque jour des questions sur le rapport Boyle. J'en ai également parlé à ma conférence de presse. Si le député veut se mettre à jour, il pourra peut-être me poser une question demain ou après-demain.

M. Matte: Monsieur le président, je désire poser une autre question supplémentaire.

Monsieur le président, je me permets d'insister, dans ma question supplémentaire au premier ministre. Si les Canadiens en général, et les Québécois en particulier, cherchent actuellement une nouvelle formule d'entente constitutionnelle, le premier ministre est-il d'avis qu'il est bien normal que la Société Radio-Canada soit le reflet de cette recherche d'identité?

M. Trudeau: Bien sûr, monsieur le président, et puis après?

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LE NIVEAU PRÉVU POUR OCTOBRE 1978—LES PERSPECTIVES D'ALLÈGEMENT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les professeurs Jump et Wilson de l'Institut d'analyse politique à l'Université de Toronto ont écrit dans le *Canadian Tax Journal* qu'à leur avis, le dernier budget fédéral n'aura aucun effet sur les niveaux actuels d'inflation qui selon leurs prévisions, atteindra à peu près 8 p. 100 en 1978. Comme l'objectif visé pour la troisième année du programme de contrôle mis au point par le gouvernement est de 4 p. 100, le ministre dira-t-il s'il croit encore que l'économie canadienne atteindra ce niveau d'inflation de 4 p. 100 en octobre 1978. Sinon, quel est son nouvel objectif?